



INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

Date: 02/06/2014

Pays: Madagascar

Description de la mission: Consultant International pour l'évaluation du Programme d'Appui à la Finance Inclusive à Madagascar (PAFIM)

Nom du projet : Programme d'Appui à la Finance Inclusive à Madagascar (PAFIM)

Durée de la mission (if applicable): Quatresemaines calendaires à raison de 6 jours par semaine

Duty Station: Antananarivo avec des déplacements dans les zones d'intervention

I. CONTEXTE SOCIO ECONOMIQUE

Située dans l'Océan Indien, l'île de Madagascar couvre une superficie de 587 040 km² pour 20,7 millions d'habitants (estimation de 2011) avec une densité de 32 habitants au km². Madagascar a connu une longue crise politique depuis 2009 qui vient de connaître un dénouement à travers les élections présidentielles et législatives en Décembre 2013.

Selon l'enquête nationale de suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) réalisée en 2012-2013 par l'INSTAT, une des caractéristiques de Madagascar est le niveau très élevé de la pauvreté, quel que soit le seuil adopté. Il ressort par rapport au seuil de 535 603 Ar par personne, par an, évalué en fonction des prix pratiqués dans la capitale, que 71,5 % de la population sont classés comme pauvres selon la définition nationale. Sur la base du seuil international à 2 dollars PPA, quasiment 91 % de la population sont classés pauvres.

Selon, l'Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel (ENEM PSI 2012) (4), un développement du secteur informel a été constaté, lequel contribue, à plus de 24 % au PIB marchand non agricole, et à plus de 93 % des emplois (dont 76 % dans l'agriculture).

Selon la même enquête, l'économie se caractérise après une contraction entre 2009 et 2010 et des ajustements se sont produits depuis 2011. Le produit intérieur brut (PIB) a diminué de -4,1 % en 2009, puis les taux sont à peine positifs : 0,4 % en 2010, 1,0 % en 2011, et 1,9 % en 2012.

Madagascar est confronté à un défi d'inversion de la tendance actuelle d'appauvrissement des populations et un défi de création d'emplois, surtout pour les jeunes et les femmes.

En vue de contribuer aux efforts de lutte contre la pauvreté à Madagascar, notamment à travers la Stratégie Nationale de Microfinance (SNMF) qui a pris fin en 2012 et remplacée par la nouvelle Stratégie Nationale de la Finance Inclusive (SNFI) adoptée et validée par le secteur en Décembre 2012, le Gouvernement malgache a signé avec UN Development Program (UNDP) et UN Capital Development Fund (UNCDF) en 2010, un Programme d'Appui à la Finance Inclusive de Madagascar (PAFIM), dont le montant s'élève à 6 000 000 \$US. Ledit Programme s'inscrit à la fois dans le cadre



des orientations stratégiques de la SNMF, du programme du UNCDF dans la Finance Inclusive et de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) par la promotion d'une finance accessible à tous. Il a comme objectif spécifique de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres et à faibles revenus, par le biais de l'amélioration à l'accès aux services financiers de base à travers le renforcement des capacités des différents intervenants du secteur aux plans macro, méso et micro.

Basé sur les axes stratégiques de la SNMF (2008-2012), le programme a mis en œuvre des appuis aux trois niveaux du secteur :

Niveau Macro : Renforcer la coordination et la supervision du secteur en vue de favoriser l'inclusion financière à Madagascar ;

Niveau Méso : Contribuer au renforcement des capacités et à la consolidation du secteur et développer l'infrastructure financière afin de soutenir la pérennité des services financiers accessibles au plus grand nombre ;

Niveau Micro : Soutenir l'expansion de l'accès aux services financiers de base par l'amélioration de la couverture du pays, notamment des zones défavorisées en services de microfinance, et par la préparation des populations à leur intégration aux circuits de microfinance.

II. OBJET DE LA MISSION D'EVALUATION

Il s'agit d'une évaluation inscrite au plan d'évaluation du bureau. En plus de la conformité à la politique de l'organisation qui rend obligatoire les évaluations prévues par des accords de participation aux coûts, l'objectif principal de la présente évaluation est d'accroître la recevabilité et l'apprentissage au sein du bureau-pays et du PNUD en générale. Les résultats obtenus seront utilisés par les différentes parties prenantes (Gouvernement, PNUD, UNCDF, APIMEF, Institutions de microfinance, etc...) à des fins de prise de décision en ce qui concerne l'orientation à donner au programme. Les recommandations et les leçons apprises seront capitalisées lors de la conception de projets similaires.

Il s'agit d'apprécier à la fois la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité des résultats ainsi que l'impact (ou signes précoces d'impact) des actions menées, au regard des ambitions de départ et du contexte de mise en œuvre.

III. RESULTATS ATTENDUS

La présente évaluation doit concerner tous les aspects du projet et devra répondre aux principales interrogations suivantes :

Pertinence :

- Dans quelles mesures lesdits produits étaient – ils adaptés aux besoins des bénéficiaires ?
- Dans quelles mesures lesdits produits étaient – il alignés aux priorités nationales, au mandat du Système des Nations Unies (effet UNDAF), de l'UNCDF et du PNUD (effet CPAP) ?
- Dans quelle mesure l'approche utilisée était-elle appropriée pour atteindre les objectifs du Programme ?

Efficacité :

- Dans quelles mesures le Programme a réalisé les produits attendus de sa mise en œuvre ?
- Dans quelle mesure lesdits produits ont contribué à la réalisation de l'effet du programme pays ?

Efficiences :

- Les résultats du projet ont-ils été obtenus à des coûts acceptables ?
- Etait-il possible d'obtenir plus de résultats avec mêmes ressources ?

Durabilité :

- Dans quelle mesure les résultats obtenus sont-ils pérennes ou peuvent-ils être pérennisés ?
- Quel est le niveau d'appropriation du programme par les bénéficiaires ?

Impact :

- Quels impact (ou signes précoces d'impact) le projet a-t-il apporté dans la vie des bénéficiaires notamment les groupements communautaires et les groupes vulnérables comme les jeunes et les femmes ?
- Quels ont été les effets non attendus du projet ?

Prise en compte des dimensions transversales :

- Dans quelles mesures la dimension genre a-t-elle été prise en compte ?
- Dans quelles mesures la dimension communication a-t-elle été prise en compte ?
- Dans quelles mesures la dimension droits humains a-t-elle été prise en compte ?
- Dans quelles mesures le projet a contribué au renforcement de capacités de la contrepartie nationale ?

Facteurs de succès, contraintes, leçons apprises et recommandations :

- Quels ont été les facteurs de succès, les bonnes pratiques et les leçons apprises ?
- Quelles ont été les contraintes et les solutions apportées dans la mise en œuvre du projet ?
- Quelles sont les recommandations et orientations pour l'après-projet, ainsi que pour la formulation et la mise en œuvre de projets similaires dans l'avenir ?

IV. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

Le PNUD et UNCDF utilisent une approche de développement du secteur de la microfinance qui appui les gouvernements et les parties prenantes à construire une vision commune pour le développement de l'industrie. Cette approche part de l'évaluation du secteur des services financiers et identifie les obstacles et manques à plusieurs niveaux : légal, réglementaire ou politique (niveau macro), d'infrastructure financière et services de support (niveau méso), les prestataires de services financiers (niveau micro), et la qualité et la nature des besoins et la demande de services financiers (niveau client). Les objectifs du PNUD et de UNCDF sont d'accompagner à la maturité et rendre autosuffisants ses partenaires de services financiers en offrant des produits appropriés et abordables pour les ménages pauvres.

La logique d'intervention d'un programme de Finance Inclusive est que les améliorations dans l'environnement propice pour la finance inclusive, appuyées par des investissements catalytiques des prestataires de services financiers (PSF) et l'infrastructure d'appui, renforcera le secteur de la microfinance jusqu'à le rendre autosuffisant et capable d'attirer des dépôts et prêts qui incitent un processus de croissance durable de l'industrie.

Méthode de collecte de données

La méthodologie suivie par la mission comprendra les éléments suivants :

- Exploitation de la documentation disponible sur le projet :
 - ✓ Le document de Projet et le document de la Stratégie Nationale de Microfinance ;
 - ✓ Le Plan cadre pays du PNUD ;
 - ✓ Le livre bleu des Nations Unies sur les systèmes financiers inclusifs ;
 - ✓ Les documents de politique de l'UNCDF dans le domaine de la microfinance ;
 - ✓ Les PTA du PAFIM ;

- ✓ Les différents rapports financiers et d'activités du projet ainsi que les rapports d'études des consultants ;
 - ✓ Les rapports de missions ;
 - ✓ Les contrats de performances avec les partenaires IMF et autres acteurs ;
 - ✓ Les documents techniques de travail, les rapports de mission et les rapports d'activité du PAFIM ;
 - ✓ Toute autre documentation relative aux interventions du système des Nations Unies dans le domaine de la Microfinance.
- Rencontre avec des représentants du PNUD et de UNCDF ;
 - Rencontre avec les autorités gouvernementales de Madagascar ;
 - Visites sur le terrain et rencontres avec les IMF, la CNMF, l'APIMF, la CSBF, les banques ;
 - Visites sur le terrain et rencontres avec les IMF sous convention avec PNUD/UNCDF.

L'échantillon couvrira au moins trois régions sur les sept couvertes par le programme, en veillant à inclure de manière représentative les activités des huit IMF (CECAM, TIAVO, OTIV Tana, OTIV DIANA, Vola Mahasoa, SIPEM, PAMF et ACEP Madagascar) partenaires du programme.

V. LIVRABLES

Les livrables attendus du Consultant international sont les suivants :

- **Un rapport de démarrage** : Comme stipulé au point III ci-dessus, le chef de mission soumettra au comité de gestion (PNUD, UNCDF, PAFIM, CNMF) un rapport préliminaire présentant i) sa compréhension de la mission, ii) une courte présentation de la logique d'intervention de base du projet résumant les objectifs principaux de ce projet et les principales étapes attendues pour arriver à ces objectifs, iii) les sources d'information qui seront utilisées et v) la mise à jour du calendrier définitif pour la soumission des différents livrables.
- **Un rapport provisoire** : Il comprendra le diagnostic du Programme relevant les points forts, points faibles, les réussites et les défis, les opportunités et les menaces dans : (i) la formulation du Programme, (ii) dans l'établissement des objectifs et (iii) dans sa mise en œuvre. Les propositions et recommandations, ainsi que les enseignements tirés sont disponibles.
- **Un rapport d'évaluation final** prenant en compte les recommandations de l'atelier de validation.

Critères de qualité des livrables

Livrables	Principaux critères de qualité	Calendrier
Un rapport initial d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Cohérence entre les différentes parties du document ; • Rédaction dans un langage accessible à ceux qui ne sont pas spécialistes de la thématique ; • Contenu : <ul style="list-style-type: none"> ○ TDR bien appréhendés par le prestataire ○ Méthodologie, outils, méthode de collecte proposés permettant de répondre aux questions d'évaluation et à la mise en valeur des acquis du Programme ○ Programme de travail détaillé couvrant les zones d'intervention du programme ○ Implication des parties prenantes durant la phase d'évaluation. 	<ul style="list-style-type: none"> • J+5

Rapport provisoire de l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Représentativité de l'échantillonnage des bénéficiaires du projet enquêtés ; • Conformité des données sur les réalités du terrain ; • Les forces et faiblesses relatives à différentes approches développées par le Programme démontrées ; • Les atouts et contraintes dans le cadre de la mise en œuvre des partenariats développés au niveau du Programme sont ressortis ; • Les acquis pour les approches développées au niveau du Programme sont documentés ; • Prise en compte des dimensions transversales (dimension genre, droits humains, ...) dans l'analyse et traitement des données ; • Rédaction dans un langage accessible à ceux qui ne sont pas spécialistes de la thématique. 	<ul style="list-style-type: none"> • J+20
Rapport d'évaluation final	<ul style="list-style-type: none"> • Prises en comptes des observations pertinentes ; • Qualité des outils de dissémination. 	<ul style="list-style-type: none"> • J+30

VI. ORGANISATION, ETAPES ET DUREE DE LA MISSION

A. Etapes de la mission

La mission s'effectuera sous la supervision du bureau du PNUD-Madagascar avec l'appui technique du bureau régional de UNCDF à toutes les étapes du processus. L'évaluation comprendra les étapes suivantes : Préparation et validation du rapport de démarrage, Visite-terrain, Restitution, Rédaction du rapport provisoire et final.

Phase 1: Démarrage de la mission

- **Organisation de la documentation pertinente** : Le PAFIM et la CNMF rassembleront la documentation de base et la mettra à la disposition des consultants pour la préparation du rapport préliminaire. Les principales sources d'information pour l'évaluation du PAFIM sont les suivantes :
 - . Suivi (comptes rendus réguliers, examens) et rapports de d'évaluation ;
 - . Document de SNMF et SNFI ;
 - . Rapports de recherche - Information financière et de gestion (Atlas, pilotage de la performance, audit, gestion basée sur les résultats, etc...) ;
 - . PV des comités d'investissement, PBA et indicateurs de performance, rapports financiers des IMF appuyés ;
 - . rapports trimestriels de mise en œuvre du PAFIM ;
 - . les différentes études ;
 - . les rapports des différentes concertations au plan national ;
 - . Rapports CSBF, CNMF sur le secteur.
- **Rapport de démarrage** : Le chef de mission soumettra au comité de gestion (PNUD, UNCDF, PAFIM et CNMF) un rapport préliminaire présentant : (i) sa compréhension de la mission, (ii) une courte présentation de la logique d'intervention de base du projet résumant les objectifs principaux de ce projet et les principales étapes attendues pour arriver à ces objectifs (matrice de



l'évaluation), (iii) les sources d'information qui seront utilisées et (v) la mise à jour du calendrier définitif pour la soumission des différents livrables selon le canevas de l'Annexe 3.

- **Révision et validation du rapport préliminaire** : Le comité de gestion (PNUD, UNCDF, PAFIM et CNMF) examine le rapport préliminaire et envoie ses commentaires au chef de mission pour les considérer dans les étapes suivantes de l'évaluation.

Phase 2 : Mission de terrain

- **Réunion de démarrage** : Au départ de la mission, l'équipe de consultants va discuter avec l'unité suivi et évaluation, l'équipe du PAFIM et l'équipe du programme, la manière dont la mission sera conduite (clarification des attentes, logistique, rôles et responsabilité, validation des livrables etc...);
- **Finalisation du programme de travail** : l'équipe de consultants va réviser et finaliser le programme de travail avec l'équipe PNUD, UNCDF, PAFIM et CNMF au niveau du pays pour s'assurer des arrangements logistiques, des entretiens et l'accès à toute la documentation ;
- **Réunion de lancement** : au démarrage de la mission, l'équipe de consultants tiendra une réunion de démarrage avec les représentants des principaux acteurs du secteur pour présenter le rapport préliminaire et avoir leur adhésion au processus ;
- **Collecte d'information sur le terrain** : l'équipe de consultants se déploiera ensuite dans la capitale et quelques zones d'intervention des IMF ainsi que dans les différentes régions du pays afin de procéder aux entretiens individuels, focus groupes, etc... ;
- **Atelier de restitution / débriefing national** : Sur base d'un aide-mémoire (présentation PowerPoint) soumis auparavant pour validation au Comité de Gestion (PNUD, UNCDF, PAFIM et CNMF) de l'évaluation, les consultants soumettront les premiers enseignements et recommandations de l'évaluation au comité de gestion (PNUD, UNCDF, PAFIM et CNMF) et aux acteurs clés dans un atelier de restitution, qui se tiendra à la fin de la mission de terrain. L'Expert International du PAFIM, élabore un compte-rendu de l'atelier de restitution qu'il transmet à UNCDF, à UNDP, CNMF et à l'ensemble des participants. Les consultants intégreront les recommandations de cet atelier dans leur rapport provisoire.

Phase 3 : Rédaction du rapport provisoire et final

- **Rapports provisoires et résumés exécutifs** : Le chef de mission, soumettra un rapport provisoire incluant un résumé exécutif au Comité de Gestion qui va se charger de le partager et de recueillir les commentaires des représentants des principaux acteurs. Le canevas sera fourni pendant le déroulement de l'évaluation.
- **Observations sur les rapports provisoires** : le Comité de Gestion consolidera les observations/commentaires reçus et les transmettra au chef de mission pour intégration dans les rapports finaux. En cas de besoin, une conférence téléphonique pourra être organisée afin d'apporter les clarifications nécessaires à la rédaction des rapports.
- **Rapport d'évaluation final** : Le chef de mission va finaliser et soumettre au Comité de Gestion le rapport définitif y compris le résumé exécutif, les annexes et les termes de référence de la mission, ainsi que ses réponses aux commentaires et suggestions fournis par le Management.

B. Durée de la mission

La mission d'évaluation durera 30 jours calendaires (y compris les jours de voyage) répartis comme suit:

- Préparation et organisation : 2 jours ;
- Briefing et documentation à Antananarivo (Gouvernement, PNUD, PAFIM) : 2 jours ;
- Visite sur le terrain : (15 jours) ;
- Rédaction du rapport : 7 jours ;
- Débriefing à Antananarivo en présence d'un représentant du bureau régional de UNCDF basé à AddisAbeba (1 jour) ;
- Finalisation du rapport : 3 jours.

La mission démarrera au plus tard le 1^{er} Septembre 2014 après la signature du contrat.

VII. COMPETENCES REQUISES

L'évaluation sera conduite par un binôme d'un consultant international et d'un consultant national.

Le Consultant international, chef d'équipe a pour tâche la supervision technique et la coordination de l'évaluation y compris la contribution du consultant national. Il établit le calendrier des diverses opérations, la méthodologie du travail, organise les réunions pour la mise en cohérence des contributions, coordonne l'élaboration de tous les rapports (selon le format recommandé dans le manuel du suivi et de l'évaluation du PNUD) et en assure la présentation pour la validation par les parties prenantes.

Sur la base du calendrier et de la méthodologie de travail adoptés, il est aussi chargé de l'exécution des opérations planifiées, à savoir la collecte des données, leur analyse, la revue documentaire, la conduite des entretiens, la formulation de propositions des recommandations.

Le consultant, chef de mission, devra avoir :

- Un diplôme de niveau supérieur (au moins Bac+5) en économie, gestion, finances, sciences sociales, statistiques, économétrie ou discipline similaire ;
- Une expérience confirmée et significative d'au-moins 10 ans dans le secteur de la microfinance ;
- Une expérience d'au-moins 7 ans en gestion, suivi, évaluation des programmes de développement ;
- Une expérience d'au-moins 5 ans dans le domaine de la consultation ;
- Avoir réalisé au-moins trois (3) missions similaires à chaque volet ;
- Une bonne maîtrise des méthodologies quantitatives et qualitatives pour l'évaluation des résultats des politiques et programmes au niveau individuel/ménage, institutionnel, sectoriel ;
- Une bonne compréhension de l'approche sectorielle et du concept de finance inclusive ;
- Connaissance approfondie des principes du CGAP et des meilleures pratiques en microfinance ;
- Une connaissance des questions macro-économiques des pays en développement, de la problématique genre et jeune et de sa prise en compte dans les politiques de développement ;
- Une expérience en élaboration d'études socio-économiques (enquêtes socio-économiques, élaboration de questionnaire, collecte et analyse de données) ;
- Une connaissance du mode de fonctionnement des principaux partenaires au développement : Système des Nations Unies, Banque Mondiale, Union Européenne, Agence Française de Développement, USAID, etc... ;
- Une bonne capacité d'analyse et des aptitudes à constituer et diriger en harmonie une équipe de travail, dans un contexte multiculturel ;
- Une bonne maîtrise de la langue française orale et écrite.

Compétences et facteurs critiques de succès

- **Valeurs intrinsèques :**
 - Démontrer son intégrité en se conformant aux valeurs et aux normes morales de l'ONU
 - Favoriser la vision, la mission et les buts stratégiques du PNUD

- Démontrer sa capacité d'exercer dans un environnement ne tenant pas compte de la différence culturelle, du genre, de race, de nationalité et de sensibilité
 - Démontrer la rigueur dans le travail, une grande disponibilité, une aptitude au travail en équipe et un esprit d'initiative développé
- **Compétences fonctionnelles :**
- Gestion de la connaissance
- Favorise la gestion de la connaissance au PNUD et un environnement d'apprentissage dans le bureau par sa propre conduite et son comportement
 - Aptitude à continuer à renforcer ses capacités et assurer son développement personnel dans un ou plusieurs domaines pratiques
 - Aptitude à contribuer au renforcement des capacités de l'équipe sous sa supervision
- **Aptitudes opérationnelles**
- Aptitude à diriger efficacement une équipe de travail et à coordonner les activités au sein d'une équipe en respectant le chronogramme établi.
 - Aptitude à promouvoir un climat de travail adoptant l'approche participative et à collaborer avec toute personne dans le respect de la culture et de la diversité.
 - Capacités de concevoir, de planifier et de mettre en œuvre des stratégies, plans d'actions ou solutions dans la logique de la gestion axée sur les résultats de développement.
 - Excellente capacité de rédaction, de synthèse, de communication orale et de transfert des connaissances.
 - Bonne maîtrise de l'outil informatique.
 - Aptitude à travailler sous pression dans un environnement complexe et évolutif.

VIII. CRITERES DE SELECTION

Les candidats sont invités à soumettre une offre technique et une offre financière.

L'offre technique(70% de la note finale)

L'offre comprend une note méthodologique pour conduire la mission. Cette dernière permettra au panel d'évaluer le consultant sur la base de grille d'évaluation détaillée ci-dessous. **A noter que la méthodologie proposée par le candidat retenu sera par la suite amendée à la lumière de la revue documentaire et les exigences de l'organisation en la matière pour être soumise à la validation du comité d'évaluation.**

L'évaluation des dossiers se fera sur la base de :

- la compréhension des TDR ;
- la méthodologie et le plan de travail ;
- la qualification et la compétence (éducation, qualification, expérience générale, expérience spécifique,...).

Critères	Points		
	Chef de mission		
1. La compréhension des TDR	10		
2. Conformité du plan de travail et de la méthodologie proposés avec les termes de référence			
<ul style="list-style-type: none"> • Approche méthodologique <ul style="list-style-type: none"> - Compréhension de la mission (5 points) - Clarté (5 points) - Cohérence de l'approche (10 points) • Plan de travail conforme à la méthodologie <ul style="list-style-type: none"> - Exhaustivité (7 points) - Clarté (2 points) - Cohérence (6 points) 	35	20	
		15	
3. Qualifications et compétences			
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Qualifications et expériences générales</i> • <i>Expériences pertinentes pour la mission</i> <ul style="list-style-type: none"> (a) Au moins 7 ans en gestion, suivi, évaluation des programmes de développement ;(10points) (b) Au moins trois (03) missions d'évaluation de projet, de stratégies ou de politiques sectorielles ou nationales ; (20 points) (c) participé à au moins trois (03) missions de diagnostic aux fins d'élaboration de stratégies ou de politiques sectorielles ou nationales (15points) 	55	10 45	
Total des points pour les trois (3) critères		100	
Le score minimum exigé pour se qualifier est		70	

L'offre financière (30% de la note finale)

- Offre financière détaillée de mission incluant les postes honoraires journaliers et per diem en cas de journée de mission ;
- Le consultant prendra à sa charge tous les frais de déplacements liés à l'exécution de sa mission – Le PNUD ne prendra aucun frais à sa charge ;
- La durée de la mission y compris la remise du rapport final est de 30 jours calendaires. ;
- Le premier décaissement des frais logistiques et de mission sera conditionné par la validation du rapport initial à J+5. Toutefois, la disponibilité effective ou non de celle-ci n'exonère pas le consultant de commencer sa mission.

L'offre financière du consultant est sujette à négociation sur base des barèmes Nations Unies pour les honoraires, DSA et coûts logistiques et en fonction des disponibilités du budget.

Note finale : 70% technique +30% financière, le marché sera attribué à l'offre qualifiée et conforme la mieux disante.

DOCUMENTS A INCLURE DANS LA PROPOSITION

1. Technique :

- (i) Note méthodologique pour conduire la mission
- (ii) **Formulaire P11 + CV - expériences similaires et trois références** – contact mail et téléphone –
- (iii) Lettre de motivation

2. Offre financière *

* Cette offre sera négociable selon les disponibilités du budget et l'ajustement majoré au taux UN.

Offre financière détaillée et complète pour 4 semaines calendaires de mission détaillées comme suit :

Honoraires journalier requis pour 4 semaines calendaires de 6 jours

Frais logistiques autres pour les 4 semaines (communication, consommables, etc. ...)

Note : le consultant ne devra à aucun moment avoir été impliqué dans le projet de quelque manière que ce soit.

IX. ETHIQUE D'EVALUATION

Les évaluateurs devront se référer, dans l'exercice de leurs missions, aux principes, à l'éthique et aux procédures de l'évaluation énoncés dans les « Directives éthiques pour l'évaluation » de l'UNEG. La connaissance de ces dispositifs est indispensable pour sauvegarder les droits et la confidentialité des personnes fournissant les informations, par exemple : mesures pour garantir la conformité avec les codes juridiques régissant les zones telles que les dispositions pour collecter et rapporter les données, particulièrement les autorisations nécessaires pour interviewer ou obtenir des informations au sujet des enfants et des adolescents ; dispositions permettant de stocker et de garder la sécurité des informations collectées et protocoles permettant de garantir l'anonymat et la confidentialité.

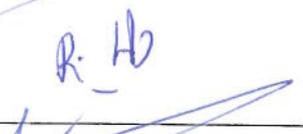
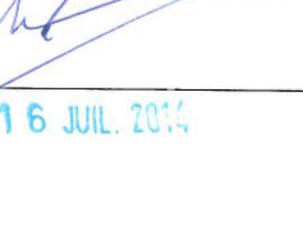
X. CONFIDENTIALITE

Le consultant retenu s'engage à respecter la confidentialité des informations professionnelles qu'il recevra ou découvrira durant la mission.

XI. PENALITES DE RETARD

Les pénalités de retard seront d'application si la remise du rapport final excède de manière inconsidérée le chronogramme planifié par le consultant. Le PNUD avisera le consultant en cas de retard établi d'une date de remise attendue du rapport final n'excédant pas une semaine complémentaire non rémunérée. A partir du 8^{eme} jour, une pénalité de 2% du marché par jour de retard sera appliquée. A partir de 10 %, le PNUD s'octroie le droit de renoncer au contrat de manière unilatérale sans contrepartie financière.

Approbation

Etabli par :	Afi AGOKLA (PAFIM)	
Vérifié par :	Alpha Amadou BAH (Unité de Suivi Evaluation)	
Vérifié par :	Erick Sile (UNCDF Bureau Régional Addis Abeba)	P.O. 
Vérifié par :	Cédric DUVAL (Unité de passation des marchés)	
Validé par le DNP :	Blaise RAJOELINA - DNP (CNMF)	
Validé par :	Fanomezantsoa ANDRIANARIVONY - TL - PNUD Delcau Razafimanantsoa ARK Gouvernance	R. Hb 
Validé par :	DRRP - PNUD Jonas Mfouatie Représentant résident adjoint (P)	

16 JUL. 2014